

Envoyé en préfecture le 08/06/2023

Reçu en préfecture le 08/06/2023

Publié le



ID : 064-246400337-20230601-D2023_90-DE

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES PYRÉNÉES BÉARNAISES PROGRAMME ACTIONS 2023



PAYS D'ART ET D'HISTOIRE PYRÉNÉES BÉARNAISES – PROGRAMME D' ACTIONS 2023

Le Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises a été labellisé le 17 novembre 2011 par extension du label Ville d'art et d'histoire accordé à Oloron Sainte-Marie en 2006. Il est formé par les Communautés de Communes du Haut-Béarn et de la Vallée d'Ossau.

Il a pour objet la mise en œuvre de la convention décennale signée le 18 janvier 2013 en présence de Mme Aurélie Filippetti, alors Ministre de la Culture et de la Communication.

Son projet de développement patrimonial se fait à plusieurs échelles : celle d'actions collectives mises en œuvre en commun sur le territoire des deux EPCI et celle d'actions individuelles concertées menées par chacun des EPCI, notamment dans le domaine éducatif.

Le programme d'actions 2023 comprend :

- Le programme d'activités de l'année
- Le projet d'accompagnement lié au renouvellement du label

La stratégie de travail du Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises repose sur quatre axes :

1. Laboratoire de découvertes :

- ✓ Renforcer le socle des connaissances fondamentales et encadrer scientifiquement les résultats de recherche
- ✓ Faire des habitants un facteur majeur dans la (re)connaissance de l'histoire et des éléments composants le patrimoine local
- ✓ Partager et transmettre les éléments de connaissance et les techniques de médiation pour une appropriation véritable du patrimoine
- ✓ Favoriser la création et le partage autour d'une approche artistique innovante

2. Chantier cadre de vie :

- ✓ Accompagner la politique de développement du territoire en matière d'urbanisme et de développement durable
- ✓ Qualifier et renforcer la qualité architecturale dans une perspective de diffusion et en faire un facteur de développement économique
- ✓ Renforcer la diffusion des connaissances pour maintenir la qualité paysagère
- ✓ Participer à la connaissance, à l'entretien et à la restauration des patrimoines

3. Territoire d'expériences :

- ✓ Apporter de la modernité dans le positionnement des équipements culturels
- ✓ Eviter la polarisation des activités pour répondre aux enjeux culturels en milieu rural
- ✓ Participer à la construction d'un parcours culturel citoyen auprès des habitants
- ✓ Renforcer l'attractivité du territoire pour les habitants et les visiteurs
- ✓ Donner de la lisibilité aux actions patrimoniales auprès des différents publics

4. Ancrage au territoire :

- ✓ Poursuivre le travail en réseau à différentes échelles
- ✓ Développer une approche de proximité et transfrontalière

PROGRAMME D'ACTIVITES

FONCTIONNEMENT

- ✓ **Gestion** : préparation et animation des Comités de Pilotage, montage des dossiers de financement, relation avec les partenaires institutionnels.
- ✓ **Conseil scientifique** : relation avec les membres du conseil scientifique pour les orientations, propositions de thèmes de recherche, expertise pour publications, parcours et supports grand public
- ✓ **Bilan décennal**
- ✓ **Candidature pour le renouvellement** :

ORGANISATION

1. **Actions nationales** du label + événements : liens avec le Ministère, participation aux réunions semestrielle, coordination des programmations du territoire
2. **Actions régionales** du label, relations et réunions DRAC Nouvelle Aquitaine, liens et actions avec l'ANAAP Nouvelle Aquitaine
3. **Actions locales** du label, coordination des programmations favorisant la cohérence de l'action patrimoniale
4. Structuration et développement du **Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine des Pyrénées béarnaises**
5. Participation à la **mise en tourisme du territoire, du label et de son patrimoine**
6. Participation aux opérations **d'aménagement du territoire**
7. Participation au Comité technique et au comité de projet **Petite Ville de Demain et l'Opération de Revitalisation du Territoire** pour Oloron Sainte-Marie et les polarités d'équilibre du Haut-Béarn, Arudy et Laruns
8. Participation et animation à l'élaboration du **SCOT et du PLUi** : travail avec les prestataires (Agence Urbanisme, CAUE, Conservatoire des Espaces Naturels, Bureaux d'études privés, partenaires institutionnels)
9. **Participation** à la mise en œuvre du **plan de gestion local UNESCO** de l'ancienne cathédrale Sainte-Marie d'Oloron

COMMUNICATION

Conception, réalisation et diffusion des **programmes périodiques** (mai/août, septembre, octobre/décembre)

Conception, réalisation et diffusion d'un Focus « Paysages en Pyrénées béarnaises » en partenariat avec le CAUE 64 reprenant les éléments constitutifs naturels et culturels de nos paysages ruraux et urbains pour une large diffusion auprès du grand public.

RECHERCHES/CONNAISSANCES

Le fil conducteur du volet recherches et connaissances est à la fois leur acquisition mais aussi leur transmission auprès de professionnels du territoire dans les domaines du patrimoine, de l'aménagement du territoire et du tourisme. Une attention est également portée aux acteurs associatifs qui constituent une force vive et sur lesquels reposent une partie de l'animation du territoire.

Collecte de mémoire

Les enjeux des Pyrénées béarnaises :

- Recueillir, conserver et valoriser les témoignages sur l'histoire mais aussi sur les savoir-faire afin de mieux connaître le territoire.
- Proposer une approche complémentaire entre les actions menées par le service et les acteurs du territoire sur les thèmes traités à partir de l'état des lieux des projets réalisés et en cours

2023 permettra de procéder aux recherches nécessaires et à établir un programme de sensibilisation pour 2024 concernant l'installation des **pratiques sportives et de leurs équipements** en lien avec les Jeux Olympiques.

Formations-actions

Il est proposé deux temps de formation-action thématique à vocation pédagogique pour l'ensemble des guides-conférenciers, médiateurs du patrimoine, agents des services urbanisme :

- **Les techniques de médiation impliquantes et ludiques**
- **La lecture de paysage en milieu rural.**

ACTIONS EDUCATIVES ET EAC

Le Pays d'art et d'histoire est engagé dans le dispositif 100% EAC après avoir bénéficié d'un Contrat Local d'Education Artistique et Culturel avec la Communauté de Communes du Haut-Béarn.



Des visites, ateliers et parcours sont ainsi proposées toute l'année aux enseignants mais aussi aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement afin de sensibiliser le jeune public à l'architecture et au patrimoine. Un rapprochement avec les structures porteuses de handicap mental permet la programmation de visites et le prêt de supports pédagogiques avec un temps de formation à leur usage à destination des encadrants.

De façon systématique les vendredis précédant les événements nationaux (Journées de l'Archéologie, Journées Européennes du Patrimoine, Journées nationales de l'Architecture), une journée dédiée aux scolaires permet de développer des actions pédagogiques valorisées dans le cadre du 100% EAC.

La plupart des activités proposées par le service Pays d'art et d'histoire sont des ateliers et des visites axées sur certains sites du Réseau des Musées et Centres d'interprétation comme les écomusées de Sarrance et de Lourdios ou la Maison du Barétous. Des actions menées sur la commune d'Oloron Sainte-Marie permettent d'aborder l'art roman, l'art gothique mais aussi de comprendre l'évolution urbaine de la ville et de ses différents quartiers.

Pour l'année scolaire 2023/2024, le Pays d'art et d'histoire proposera des activités à destination des classes de maternelle et de CP par le biais d'un prestataire extérieur afin de compléter son offre. Les collèges et lycées sont concernés par l'offre proposée d'Education Artistique et Culturelle.

En vallée d'Ossau, les sorties pédagogiques à destination des cycles 3 sont axées cette année sur la découverte de l'œuvre Albert Kahn « Les archives de la planète » en approche culturelle et artistique et en lien avec la programmation culturelle de l'été Ossalois.

ACTIONS DE SENSIBILISATION TOUT PUBLIC

Développement des actions de connaissance, valorisation et de médiation tout public.

Le rôle de coordination du service avec les différents acteurs professionnels et associatifs permet d'établir une programmation sur l'ensemble du territoire et une approche concertée en amont des actions menées. La programmation des actions de sensibilisation soulignera les 10 ans du label sur le territoire.

1. Les événements nationaux

Pour l'ensemble des actions menées lors des événements nationaux, le Pays d'art et d'histoire joue un rôle de coordonnateur et de garant auprès des partenaires locaux et associatifs qui prennent part à ces journées. Il propose également une programmation dédiée en favorisant une répartition géographique équitable sur le territoire.

a. Les Journées Européennes de l'Archéologie (16/18 juin)

Depuis 2010, les Journées nationales de l'archéologie sensibilisent le grand public à la diversité du patrimoine archéologique, aux résultats de la recherche et aux différentes spécialisations et méthodes de fouilles.

Le temps du week-end, plusieurs acteurs se mobilisent pour faire découvrir au plus grand nombre les richesses du territoire notamment par le biais des collections abritées dans le Musée d'Ossau et la Maison du Patrimoine à Oloron Sainte-Marie, tous deux membres du Réseau. Le Pays d'art et d'histoire joue un rôle de coordination et complète la programmation si nécessaire.

b. Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins (24/25 juin)

Ces journées sont l'occasion de faire un zoom sur le patrimoine vernaculaire du territoire. Des



temps d'échanges et de concertation seront proposés pour la mise en place d'une programmation en fonction du thème annuel avec l'ensemble des communes et acteurs du territoire.

c. Journées Européennes du Patrimoine (16/18 septembre)

Des temps d'échanges et de concertation seront proposés pour la mise en place d'une programmation du thème de la 40^{ème} édition dont l'anniversaire sera mis en avant par l'ensemble des acteurs du territoire, sous la coordination du Pays d'art et d'histoire.

d. Journées Nationales de l'Architecture (15/16 octobre)

La programmation proposera une approche différente des années précédentes avec des visites en duo avec des architectes ayant œuvré à la réhabilitation et/ou construction de nouvelles architectures.

2. Patrimoine inscrit au titre du Patrimoine Mondial par l'UNESCO

a. Les chemins de Compostelle

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Gestion Local UNESCO, plusieurs actions de sensibilisation aux habitants et visiteurs seront programmées (visites, temps d'échanges, présentations du dispositif...mais aussi accompagnement aux démarches d'actualisation de l'étude avant restauration) en concertation avec les services municipaux concernés.

b. La transhumance

L'activité pastorale dont fait partie la transhumance est l'un des marqueurs forts des Pyrénées béarnaises, plusieurs temps sont consacrés à la découverte de ces pratiques. C'est une occasion pour proposer de faire partager la reconnaissance UNESCO grâce à des approches complémentaires mais aussi d'apporter des contenus de connaissances aux nombreux visiteurs et habitants intéressés par cette pratique.

Le site « ça-ï ça-ï, écomusée du pastoralisme » à Lourdios-Ichère ainsi que les collections des sites du RIAP pourront servir à mieux comprendre les pratiques anciennes et actuelles et renvoyer vers les actions portées par les communautés de pratiques mais aussi par les Offices de Tourisme qui les accompagnent.

3. Programme de visites individuelles

Les visites programmées sur le territoire sont proposées aux habitants et touristes de façon indistincte. Basées sur une approche didactique, elles proposent une forme de **pédagogie active** où le participant partage, vit une expérience et acquiert des connaissances historiques et patrimoniales.

Le programme se déploie des visites de printemps, à partir de la mi-avril aux visites d'automne avec les **Laissez-vous conter nos paysages en Pyrénées béarnaises**. Les visites sont conçues en partenariat avec les communes concernées, un élu et des personnes ressources, le cas échéant. Véritable moment d'échanges et de convivialité, elles allient connaissances liées aux études et mémoire vive des habitants.

Pour 2023, les sites mis en avant sont : Anéou et les activités pastorales ; la vallée de Josbaig et sa forêt ; Arudy dans une logique de transversalité patrimoine et urbanisme avec le SCOT comme fil conducteur ; les activités et leur résonance sur le paysage d'un quartier de Borce. Les activités et leur évolution, en tant que marqueurs de paysage urbain seront présentées à Oloron Sainte-Marie.

1/ RIAP – ÉTUDE DE POSITIONNEMENT ET PLAN DE COMMUNICATION

Le Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises coordonne un ensemble de musées et centres d'interprétation constituant le Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (RIAP).

Il est composé des structures muséographiques suivantes : La Falaise aux Vautours, La Maison d'Ossau (Musée de France), La Maison du Barétous, La Maison de la Mémoire, Ça-ï, Ça-ï, l'écomusée du Pastoralisme, L'Écomusée de la Vallée d'Aspe, La Villa Bedat, Les musées d'Oloron Sainte-Marie (La Tour de Grède, La Maison du Patrimoine, Le Trésor de la Cathédrale).

Le projet consiste à établir un positionnement de l'offre du Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine et de déterminer messages et moyens de communication.

La question est tant d'augmenter le nombre de visiteurs – habitants comme touristes- que de savoir comment améliorer leur accueil et les aider à tirer un maximum d'enseignements et d'expériences de leur visite.

Il est également nécessaire de renforcer l'attractivité touristique, la capacité à séduire de nouveaux publics et améliorer le taux de transformation de nos visiteurs en clients... mieux les inspirer, mieux les séduire, mieux les fidéliser.

Le cabinet ALASKAA travaille sur cette double approche et rendra ses conclusions en avril 2023, ce qui permettra d'intégrer les conseils de repositionnement éventuels des sites membres du réseau pour viser complémentarité thématique et offre de service en adéquation avec les attentes des publics.

2/ ACCOMPAGNEMENT A L'ANCRAGE DU LABEL

La mise en œuvre du label est régie par une convention décennale établie par la Préfecture de Région par le biais de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Celle établie pour les Pyrénées béarnaises a été signée en janvier 2013, il convient donc d'envisager son renouvellement.

Dans ce cadre, la première étape du processus est l'établissement d'un bilan, actuellement en cours de finalisation.

La seconde étape consiste à la définition du projet qui sera repris dans la convention cadre décennale et déclinée en plan d'actions quinquennal.

Cette deuxième phase et la volonté de mettre en adéquation besoins du territoire et attentes ministérielles constituent un enjeu majeur dans la procédure.

Les conditions de réussite de l'ancrage du label au territoire passeront notamment par l'implication des acteurs locaux (élus, techniciens, société civile) et la nécessité de transversalité des items à envisager dont la réussite devra être mesurée.

Le cabinet Objectif Patrimoine a été retenu pour nous accompagner dans ce travail.



